



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 17 février 2003
N° CERTA-2003-AVI-024

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilités dans Oracle9i Application Server

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2003-AVI-024>

Gestion du document

Référence	CERTA-2003-AVI-024
Titre	Vulnérabilités dans Oracle9i Application Server
Date de la première version	17 février 2003
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin d'alerte #52 d'Oracle
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Déni de service.

2 Systèmes affectés

Une première vulnérabilité affecte la version 9.0.2 d'Oracle9i Application Server, la seconde vulnérabilité concerne également la version 9.0.3.

3 Description

Deux vulnérabilités permettent d'effectuer des dénis de service à l'aide d'URLs malicieusement construites.

4 Contournement provisoire

La première vulnérabilité peut être corrigée en modifiant la variable DAV du fichier `moddav.conf` (situé dans le répertoire `ORACLE_HOME/Apache/oradav/conf`) :
remplacer `DAV on` par `DAV off`.

5 Solution

Appliquer les correctifs disponibles sur le site d'Oracle suivant les versions et les plates-formes afin de corriger ces vulnérabilités (cf. Documentation).

6 Documentation

Bulletin d'alerte #52 d'Oracle :
<http://otn.oracle.com/deploy/security/pdf/2003alert52.pdf>

Gestion détaillée du document

17 février 2003 version initiale.